

LES RELATIONS FRANCO-ANGLAISES DU XII^e AU XV^e SIECLES

Fulbert Comoé ETTIEN
Enseignant – Chercheur
Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)
fulettien@yahoo.fr

Résumé

Cet article essaie d'expliquer quelques aspects des relations entre le royaume de France et celui d'Angleterre du XII^e au XV^e siècles. Cette explication se réalise à partir des sources narratives au nombre desquelles figurent les chroniques royales relatives à l'histoire de la royauté française. Dans ces sources, l'auteur des chroniques met en avant un pan de l'histoire des relations entre la royauté française et celle des Anglais. A travers l'analyse de ces sources, on découvre qu'il existe une complicité et une complexité dans les relations entre ces deux royaumes du XII^e au XV^e siècles. En effet, ces relations plus ou moins distendues, instaurent ces deux couronnes dans une adversité prolongée au relent souvent d'animosité. Dans les moments favorables, ils se mettent d'accord pour faire œuvre commune : c'est l'exemple avec l'avènement des croisades. Toutefois, ils font le contraire dans les périodes défavorables dont l'une d'elles est la question de la "France anglaise" puis celle de la revendication de la couronne française par les rois anglais.

Mots clés : France-Angleterre-Croisade- Croisés-
Guerre-Paix.

Abstract

This article tries to explain some aspects of the relations between the kingdom of France and that of England from the twelfth to the fifteenth centuries. This explanation is based on narrative sources, including the royal chronicles on the history of French royalty. In these sources, the author of the chronicles highlights a section of the history of relations between French royalty and that of the English. Through the analysis of these sources, we discover that there is a complicity and complexity in the relations between these two kingdoms from the twelfth to the fifteenth century. Indeed, these more or less stretched relationships, establish these two crowns in a prolonged adversity often relent of animosity. In favorable moments, they agree to work together: this is the example with the advent of the Crusades. However, they do the opposite in unfavorable times, one of which is the question of "English France" then that of the claim of the French crown by England kings.

Keywords: France-England-Crusade-Crusaders-War-
Peace.

Introduction

Du XII^e au XV^e siècles, Français et Anglais ont été permanemment en contact à travers divers prismes. Ces contacts se font et se défont au gré des différents titulaires de la fonction royale. Plusieurs évènements aussi bien heureux que malheureux ont alimenté les relations Franco-anglaises du XII^e au XV^e siècle. Parmi eux, on peut citer le phénomène de croisade et la question de la présence anglaise en terres françaises. Si le phénomène de croisade constitue globalement des instants de rapprochement entre Français et Anglais, la question de présence anglaise en territoire français les met souvent en confrontation voire en guerre.

Les croisades constituent l'un des évènements qui ont mis en relation plusieurs royaumes. Elles se présentent par moments comme un trait d'union entre les populations. En effet, elles ont contribué de près ou de loin au rapprochement et au raffermissement des liens entre différents peuples chrétiens voire entre chrétiens et musulmans. Par exemple, la dernière croisade de Louis IX à Tunis où selon Jacques Le Goff

(...) les chrétiens signent un accord avec l'émir de Tunis le 30 Octobre [1269]. L'émir obtient le départ des croisés et la récupération du terrain occupé contre une indemnité de guerre, la liberté de commerce en Tunisie pour les marchands chrétiens et le droit pour les prêtres chrétiens de prêcher et de prier dans leurs églises (Le Goff, 2014 : 350).

L'idée de rapprochement, peut-être, stratégique se perçoit dans les actions du roi d'Angleterre. En effet, ce roi s'attire la sympathie des Sarrasins. Le chroniqueur Guillaume Le Breton (2004 : 34) le souligne par : « *cependant Richard, roi d'Angleterre envoyait souvent des députés vers Saladin, et ils échangeaient tous deux des présents ;* », le roi Richard, à bout des inimitiés entre les croisés, selon Jean Flori (2007 : 56) « (...) *finit par conclure avec Saladin un traité relativement avantageux, qui donne aux chrétiens la côte de la Palestine, mais laissa aux musulmans Jérusalem et le Saint-Sépulcre, dont l'accès doit rester libre aux pèlerins* ».

Geoffroy de Beaulieu, un des confesseurs du roi Louis IX affirme que :

pendant qu'il [Louis IX] résidait en Terre sainte, de nombreux Sarrasins vinrent le trouver pour recevoir la foi chrétienne, qu'il recevait avec joie et faisait baptiser et instruire avec intelligence dans la foi du Christ, et il assurait en tout à ses frais leur subsistance. Il les ramena en France avec lui et leur assura les moyens de vivre pour eux, leurs femmes et leurs enfants pour toute leur vie. Il fit aussi racheter des esclaves, et beaucoup de Sarrasins, ou de païens, il les fit baptiser et leur attribua aussi des moyens de vivre. (Geoffroy de Beaulieu, 16-17).

Le vocable de croisade laisse apparaître à la fois deux notions souvent antithétiques : d'une part l'amour, l'entraide. En parcourant les récits de chroniqueurs (Guillaume de Saint- Pathus, Guillaume de Chartres, Geoffroy de Beaulieu etc...) et mêmes les

écrits des historiens spécialistes (Christopher Tyerman, Jonathan Philips, Jean Richard, Jean Flori etc...) de la croisade, il ressort que ces vertus ne sont la règle qu'entre coreligionnaires chrétiens ; et d'autre part la haine. Ici, cette haine se manifeste le plus souvent contre l'autre c'est à dire le non chrétien représenté le plus souvent par le sarrasin, le musulman. Cette notion de la perception de l'autre, de l'altérité est beaucoup développée par l'historien Philippe Sénac, 1983 : 27-30. Cette mise en relation découle des ramifications, des jeux d'intérêts et d'alliance matrimoniaux ¹ respectifs entre ces royaumes. L'exemple du royaume de France et de celui d'Angleterre au cours des croisades nous édifie dans ce sens. Deux royaumes, deux peuples qui se sont côtoyés même si par moments, leurs dirigeants ont eu des relations distendues à travers différentes politiques dans la gestion de leurs zones de compétence respectives. Comment s'explicitent ces relations entre deux peuples qui se sont souvent querellés pour des questions de positionnement géostratégique en Occident au Moyen Âge?

A partir de la relecture et d'analyse d'extraits de chroniques royales notamment les *Grandes Chroniques de France*, nous mènerons notre réflexion autour de deux axes majeurs : d'une part l'analyse du

¹ On a l'exemple du mariage de Henri Plantagenêt et d'Aliénor d'Aquitaine en 1152. Ce mariage constitue une manne territoriale pour le Plantagenêt au détriment du royaume de France. Pour plus d'information, se référer à l'ouvrage de Jean Favier, *Les Plantagenets : origines et destin d'un empire XI e -XVe siècle*, Paris, Tallandier, 2016, p. 839-860.

phénomène de croisade dans les relations franco-anglais et d'autre part, la caractérisation de ces relations.

I. LA CROISADE DANS LES CONTACTS FRANCO-ANGLAIS.

Le royaume de France et celui d'Angleterre ont été en contact durant les croisades. Ces contacts se sont amplifiés avec la participation souvent conjointe des rois français et anglais aux croisades. Cette participation des deux couronnes royales est établie à partir de l'avènement de Louis VII² pour la France et de Richard³ Cœur de Lion pour l'Angleterre. Pour qu'un souverain de France et un souverain d'Angleterre s'engagent presque concomitamment sur le chemin de la Terre sainte, il faut attendre la troisième croisade en 1189-1190. Cette affirmation se vérifie sous le règne de Philippe Auguste pour le royaume de France et de celui de Richard Cœur de Lion pour le royaume d'Angleterre.

Au cours des croisades, les contacts entre ces deux royaumes se révèlent par plusieurs canaux au nombre desquels les assemblées qui préparent à la prise de la croix. Il en est de même lors de la recherche et de la consolidation de la paix.

² La première participation d'un roi français à la croisade se situe vers la seconde moitié du XII^e siècle. Pour s'en convaincre, il faut se référer aux *Grandes Chroniques de France* ed. Jules Viard, tome 6 Louis VII le Jeune et Philippe Auguste, Paris, Honoré Champion, 1930, p. 9, 394 p

³ Voir *Les Grandes chroniques de France* ed. Jules Viard tome 6, p. 186-186.

1. La quête de croisés potentiels

La croisade a forgé et a développé chez les Occidentaux l'idée de rassemblement, d'esprit de corps, puis de mise en veilleuse momentanée de leurs différentes divergences. Elle les appelle plus au rassemblement par la mise ensemble de leurs atouts en vue de demeurer efficaces dans la lutte contre l'ennemi commun. Cette prise de conscience les réunit souvent et les amène à poser des actes allant dans le sens du regroupement, puis de la solidarité. Par des échanges souvent de correspondance à travers les hérauts, ces regroupements donnent le ton de la collaboration entre ces deux peuples.

Dans le cadre des croisades, et sous le règne de Philippe Auguste, le contact entre les peuples d'Orient et ceux d'Occident fut établi à partir du message envoyé en Occident par Eracles, patriarche de Jérusalem en général et particulièrement au roi de France Philippe Auguste. L'auteur des *Grandes Chroniques* de France livre cette information par Rigord, (2006 : 180-181): « *En cele année, en la XVII^{me} kalende de février⁴, Eracles, li patriarches de Jérusalem⁵, li priors de l'Ospital⁶ et li maistres dou Temple⁷, furent envoiez en message en France au roi Phelippe de par les crestiens d'outre mer* ». (*Grandes*

⁴ On ajoute dans le latin « feria IIII » ce qui donne le mercredi 16 janvier 1185.

⁵ Héraclius fut patriarche de Jérusalem depuis 1180 jusqu'à sa mort survenue vers 1191.

⁶ Roger de Moulins qui occupa cette charge de 1177 au 1^{er} mai 1187 date à laquelle il fut tué dans un combat.

⁷ Arnaud de Torroge maître du Temple de 1170 au 30 septembre 1184, date de sa mort à Vérone.

Chroniques de France, 1930:128). L'auteur des *Grandes Chroniques de France* réitère encore cette sollicitation d'aide au roi de France lorsqu'il affirme que : *tandis come ces choses avindrent ou roiaume de France, messages arrivèrent de ça la mer au roi Phelippe à cui il estoient envoiez. Vindrent et li denuncierent la douleur et la persécution qui estoit avenue sor la crestienté d'outre mer;(...*) (Rigord, 2006 :227).

Cette adresse du patriarche de Jérusalem eut les résultats escomptés dans la mesure où, plus tard des rois en Occident comme Philippe Auguste de France et celui d'Angleterre, Richard Cœur de Lion vont répondre favorablement à l'appel à l'aide des chrétiens d'Orient. Cette réponse et ce départ presque conjoint des deux rois concourent au raffermissement des liens non seulement entre Français et Anglais, mais par ricochet entre les chrétiens d'Occident et ceux d'Orient. C'est dire que la croisade constitue par moments un élément fédérateur pour les peuples. Ces derniers font de la croisade l'un de leurs instruments dans la quête du salut.

Dans cette perspective, les rois se mettent d'accord pour entreprendre le recrutement de forces vives susceptibles de répondre à leurs aspirations. Ainsi, des réunions par-ci, des convocations d'assemblées par-là, sont enregistrées. Par exemple des chroniqueurs royaux comme Eudes de Deuil, Rigord, l'auteur des *Grandes Chroniques de France* etc... dans leurs œuvres font référence à ces différentes assemblées préparatoires à l'émergence de

la volonté de croisade des rois de France. Par exemple, pour la croisade de Philippe Auguste, Rigord soutient que :

à la fête saint Hilaire⁸ qu'on célèbre le 13 janvier, eut lieu une entrevue du roi de France Philippe et d'Henri [II], roi d'Angleterre entre Trie⁹ et Gisors. Là, contre l'opinion de tous¹⁰, par l'action miraculeuse du Seigneur, il arriva que, à l'inspiration du Saint Esprit, envoyé du ciel, ces deux rois prirent au même endroit le signe de la sainte croix pour la libération du Saint-Sépulcre du Seigneur et de la sainte cité de Jérusalem, et avec eux des archevêques, des évêques et comtes, ducs et barons: [...] ¹¹.

La course aux adeptes à leurs projets communs ne faiblit pas bien au contraire. Ces consultations sont élargies à tous leurs barnages. C'est l'exemple du roi d'Angleterre Henri II et de Philippe Auguste roi de France qui ont eu à taire par moments leurs différends pour une entreprise commune. Cette idée est évoquée par : (...) *pristrent un parlement li rois Phelippes et li rois Henris d'Angleterre, entre Trie et Gisorz. Quant il et touz li barnages des II parties furent là assemblé, li dui roi se croisierent par divine inspiration, si com l'on cuida, por délivrer la terre de promission des mains des*

⁸ La fête de saint Hilaire d'hiver, évêque de Poitiers (v.350-370 ou 368) est bien célébrée le 13 janvier. Mais les chroniqueurs anglais placent l'entrevue entre Henri II et Philippe Auguste le jour de la fête de sainte Agnès, soit le 21 janvier, date adoptée par Richard « Philippe Auguste, la croisade », p. 43 et Gillingham, Richard I, p. 88.

⁹ Trie -Château.

¹⁰ Les esprits étaient tournés vers la guerre et non vers la croisade : on sentait que la guerre était proche. En Poitou, Richard devait combattre les Lusignan révoltés et le bruit courait que les rebelles étaient soutenus et soudoyés par Henri II ; Philippe Auguste, de nouveau menaçait d'envahir la Normandie si Richard n'épousait pas Aélis de France ou si Henri II ne lui rendait pas Gisors; le roi [Henri II] dut venir en personne à Gisors pour éviter la menace ». (Voir Boussard, le gouvernement, p. 576).

¹¹ Rigord, *Op. cit.*, p. 245.

Sarrazins, (...). (Les Grandes Chroniques de France, 1930: 68)

Dans cette optique, quelques années plus tard, un autre roi de France, Louis IX exploite toutes les occasions qui peuvent lui permettre d'atteindre ses objectifs. C'est dire que la mise en route de son projet de croisade constitue un alibi tout trouvé pour essayer d'imposer la paix au sein du royaume et la faire régner avec ses voisins. Cette recherche effrénée de la paix le conduit à enquêter sur sa gestion du royaume. C'est l'un des facteurs qui justifient le recours à l'enquête par le biais des envoyés royaux sur toute l'étendue de sa zone d'influence. Ces envoyés royaux se doivent de faire remonter jusqu'à lui, les imperfections ou manquements constatés dans la mise en pratique de sa politique de gouvernance. Cette posture du roi lui permet *in fine* de se faire une idée de sa gestion. Elle est mise en avant par : « *Il (Louis IX) envoyoit souvent enquesteurs susses prevoz et sus ses bailliz par son reamme, (...)* ». (Les Grandes Chroniques de France, 1932 :194).

La politique d'enquête de Louis IX a fait l'objet de recherche par Marie Dejoux. Dans ses analyses, il ressort que Louis IX, avant d'entamer son long périple en Orient, aspire laisser son royaume dans la paix et la cohésion entre toutes les couches sociales. Il utilise ce départ pour mettre de l'ordre dans sa gouvernance du royaume. Marie Dejoux le signifie quand elle soutient que « *en janvier 1247, le roi envoyait quatre Mendians dans les diocèses de Meaux, de Troyes, d'Auxerre et de*

Nevers, ad inquirendem [...] de querimoniis », pour enquêter sur les plaintes de ses sujets (Marie Dejoux, 2014 : 7).

De même que la croisade constitue un instrument pour le renforcement des liens entre les peuples, elle demeure également un outil de consolidation de la paix.

2. La croisade dans la consolidation de la paix

La consolidation de la paix rime avec la mise en veilleuse des intérêts égoïstes réciproques (anglais et français). Cette mise en berne est souvent marquée par la signature de traités. C'est l'exemple des rois de France, Philippe Auguste (1180-1223) et Henri II, roi d'Angleterre (1154-1189) ; puis de Louis IX (1126-1270) et de Henri III d'Angleterre (1216-1272). Leur départ pour la croisade sous-entend une certaine accalmie au sein du royaume qu'ils quittent pour plus ou moins une longue durée.

Bien avant sa lettre de 1198, déjà en 1188, le pape Clément III à qui succéda Innocent III, intervient pour résoudre un différend entre Philippe Auguste et le roi d'Angleterre (Henri II¹²) à propos de la « (...) *domination angevine du territoire français* » (Robert Henri Bautier, 1982 : 387).

¹² Henri II, roi d'Angleterre (1154-1189) est un prince angevin. Il est comte d'Anjou en 1151, du Maine et de Touraine puis duc de Normandie. Il est le premier roi de la dynastie des Plantagenets et de leur empire. Le 2 février 1156, Henri II est à Rouen, ville à partir de laquelle il fait hommage au roi de France Louis VII pour la Normandie, le Poitou, l'Aquitaine, la Touraine, l'Anjou et le Maine.

Cette intervention du souverain pontife Innocent III ne fut pas peine perdue car elle eut le résultat escompté dans la mesure où les deux souverains se mirent d'accord plus tard en taisant leurs différends pour matérialiser leur participation à la troisième croisade. Cette matérialisation débute par un accord de paix signé à Gisors en 1188 entre le roi de France Philippe Auguste et Henri II, roi d'Angleterre. C'est un accord d'assistance mutuelle sur le plan défensif et offensif entre les deux rois. La mise en application de cet accord favorise plus tard l'entrée en croisade du roi de France et de celui d'Angleterre. A ce propos, l'auteur des *Grandes Chroniques de France* soutient que [...] il [Philippe Auguste et Henri II] *movroient en la terre d'outre mer pour acomplir leur voiage* (Les Grandes Chroniques de France, 1930 :184). Leur disponibilité, aboutit à leur prise de croix. Cette prise de croix est mise en avant par le moine de Saint-Denis Rigord lorsqu'il affirme que *par égard pour Dieu, le roi Philippe et Henri II roi d'Angleterre prirent la croix* (Rigord, 2006 :245). C'est dire que ces deux souverains privilégient par moments les intérêts de leur religion par rapport à leur ego respectif. En agissant ainsi, ils prennent conscience de l'ampleur du danger que leur opposition peut engendrer. C'est pourquoi, ils oeuvrent dans le sens de l'implantation durable du christianisme en Orient.

Toutefois, il est bon de signaler que le roi d'Angleterre, Henri II, n'eut pas la chance d'accomplir ce vœu car il mourut en 1189. Lui succédant sur le

trône anglais, Richard son fils, alors comte de Poitiers et futur Richard Cœur de Lion, réalisa cette croisade au profit de la couronne d'Angleterre. Cette participation presque conjointe de Richard et de Philippe Auguste est révélée par *ensi s'en alerent li dui roi crestien et s'abandonerent aus venez et aus periuiz de mer pour l'amor de Nostre Seigneur et pour la crestienté défendre* (*Les Grandes Chroniques de France*, 1930 : 187).

La seconde lettre d'Innocent III (...) est datée du 10 mars 1208 (*Rosa Maria Dessi*, 2015 :69). Elle est adressée à Philippe Auguste. Elle lui rappelle son devoir d'agent pacificateur. Ce rappel attire son attention sur la nécessité d'instaurer la paix dans son royaume. Ce désir fait alterner la notion de paix et de guerre car dans certains cas le roi est contraint de faire la guerre pour instaurer ou imposer la paix.

A la suite du roi de France Philippe Auguste et de ceux d'Angleterre Henri II, puis de Richard Cœur de Lion, les rois France Louis IX et Henri III d'Angleterre vont s'inscrire dans la politique de consolidation de la paix. Toujours dans la perspective d'une nouvelle croisade qu'il médite sans doute déjà, le roi de France Louis IX entend perfectionner le gouvernement du royaume tout en faisant triompher la paix entre les Etats chrétiens. Le « traité de Paris », en 1258, scelle après plusieurs tractations, l'abandon par le roi d'Angleterre Henri III, de ses prétentions sur l'héritage perdu de ses ancêtres Plantagenets. La même année, précisément le 11 mai 1258, un autre

traité est signé : le traité de Corbeil. Ce traité permet la réconciliation du royaume de France avec celui d'Aragon, après les tensions nées de la mainmise capétienne sur le Midi (Xavier Hélary, 2012 :16).

De ces différents accords, on déduit que, la période de départ pour la croisade est une occasion pour promouvoir les liens de rapprochement entre la cour royale et les différentes communautés chrétiennes. Pour que cela se fasse sans heurts majeurs, certains rois de France comme Louis IX prennent des dispositions spéciales afin d'assainir et de corriger les distorsions ou les dysfonctionnements observés çà et là, dans la gestion des affaires du royaume. Ce faisant Louis IX décide par ordonnance royale d'enquêter sur sa gestion. Il étend ses enquêtes sur tout le domaine royal.

Mais avant d'y aller selon l'historien (Nicolas Offenstadt, 2007 : 82) « *il faut faire la paix car il y va de la sauvegarde de l'ensemble de la chrétienté et de la préparation de la croisade* ».

En adoptant cette attitude, Nicolas Offenstadt fait de la paix, l'une des conditions à réaliser avant de débiter la croisade. Cette condition pousse les rois de France qui veulent l'entreprendre à la prise d'initiatives ou à l'élaboration d'actions vigoureuses en faveur de l'acceptation de leur désir de se croiser.

Pour y parvenir, ils délivrent des discours allant dans le sens de la persuasion et de l'adhésion à leurs différents projets. Ce qui les amène à faire montre de leur qualité de pacificateur ou « de roi apaiseur »

comme le souligne l'historien (Jacques Le Goff, 2014 : 693). Cette qualité est l'une des fonctions royales car le roi est un agent de la paix; comme tel, il doit faire régner l'ordre et la discipline au sein de son royaume. Pour ce faire, le roi y développe une intense activité diplomatique en vue d'y maintenir ce bon ordre. Souvent, cette activité diplomatique dépasse le cadre français pour animer ses relations avec d'autres entités politiques qui sont confrontées à la lutte contre les ennemis du christianisme. C'est l'exemple de Louis IX qui est « (...) amené à intervenir des querelles extérieures au royaume , ainsi entre les deux lignages rivaux des Avesnes et des Dampierre qui se disputent le comté de Flandre (*Dit de Péronne, 1256*) ou entre Henri III d'Angleterre et ses barons revoltés (*Mise d'Amiens, 1264*). (Xavier Hélaré, 2012 : 16-17).

Selon (Xavier Hélaré, 2012 :16), le départ du roi pour la croisade doit être vécu comme une période générale d'apaisement et d'accalmie aussi bien en France qu'à l'extérieur. Cette période plus ou moins étendue qui occasionne l'absence du titulaire de la charge royale, doit être considérée comme une période de grande collaboration entre les différentes couches de la population au sein du royaume et les autres espaces chrétiens. Elle devra également être une source de rapprochement supplémentaire aussi bien pour les populations qui effectuent le voyage comme pour celles qui ont décidé de ne pas y participer. Tous, d'une manière ou d'une autre s'y mettent. C'est dire que la croisade devient comme

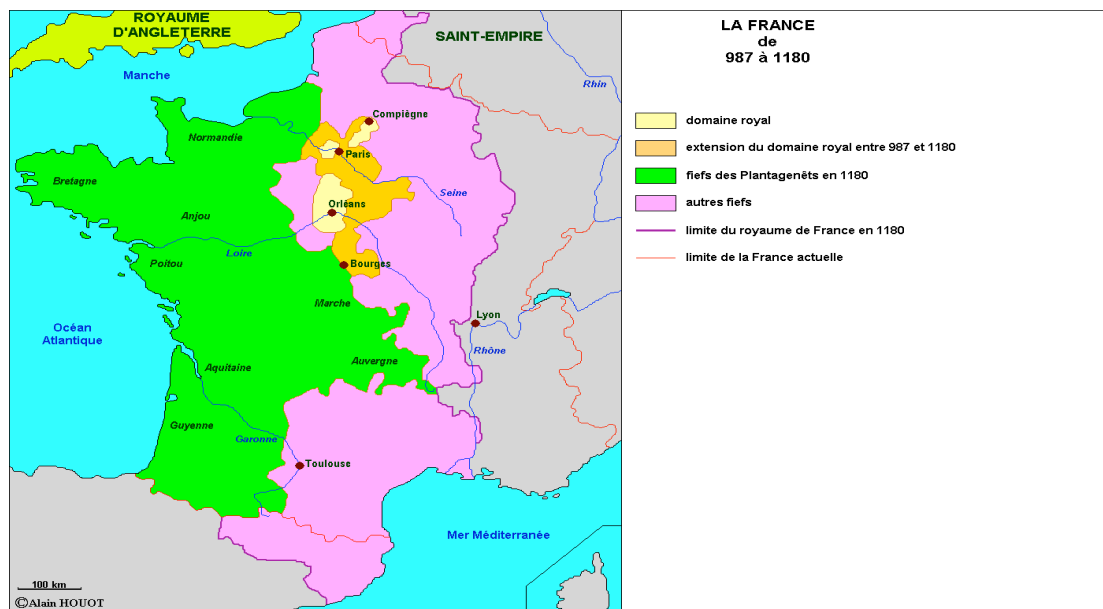
un creuset autour duquel tous les antagonistes nationaux et internationaux se taisent pour faire face à l'ennemi commun, le Sarrasin. Dans cette perspective, la période de départ pour la croisade se transforme en une brèche pour promouvoir le rapprochement entre le pouvoir royal et les différentes communautés chrétiennes. Assainir pour mieux vérifier ses actions permet au roi d'asseoir sa politique de gestion du royaume et de se mettre à l'abri de toute surprise pouvant y entraîner des remous sociaux.

En somme, dans la perspective de croisade, de nombreux contacts se sont noués ou tissés entre les royaumes chrétiens notamment entre ceux de France et d'Angleterre. Ces contacts participent à l'instauration de la paix et à la consolidation de leurs différentes relations. Toutefois cette perspective de croisade constitue-t-elle toujours une période de paix ?

II. DES RELATIONS TUMULTUEUSES FRANCO-ANGLAISES

Selon (François Neveux, 2005: 21), « *l'antagonisme entre les rois de France et d'Angleterre était ancien : il remontait à la conquête du royaume par le duc Guillaume depuis 1066, (...)* ». Cet antagonisme est plus prononcé avec la constitution de l'Etat Plantagenêt vers la seconde moitié du XII^e siècle. A partir de cette constitution, une bonne partie du

territoire français bascule dans le camp anglais (Voir carte ci dessous) : débutent alors de longues années de confrontations entre Français et Anglais.



Source :

http://www.monatlas.fr/Hist/ma/MA_o_som.html

1. La question de la “France anglaise” : la reconquête ou récupération des terres perdues

Lors de l’expédition des deux rois en Terre sainte, le roi de France Philippe Auguste use de stratagème pour essayer de récupérer ses terres perdues. Il essaie d’agrandir le domaine royal aux dépens des terres anglaises au sein de son royaume. Sans doute murissant cette idée de récupération des Terres du roi anglais, Philippe Auguste écourte son séjour en Terre sainte. En effet, l’expédition de

Philippe Auguste n'a duré que quelques mois. Selon (Rigord, 2006 : 307), le roi quitte son royaume le 24 juin 1191 pour en revenir « (...) *vers la Noël*¹³» [1191], soit sept mois contrairement à Richard Cœur-de-Lion qui demeura « (...) *en Terre sainte jusqu'au 09 octobre 1192* (Rigord, 2006 : 307). Selon ce même chroniqueur, ce retour du roi français constitue un élément important dans l'expansion du domaine royal au détriment des possessions anglaises. Sur cet aspect des conquêtes des possessions anglaises en territoires français, l'attitude de Richard Cœur de Lion nous le fait penser. Il émet de sérieux doutes sur la bonne foi de Philippe Auguste bien que (...) *le 29 juillet [1191], Philippe, pour obtenir le congé de Richard [s'est engagé] à ne pas attaquer la terre du roi d'Angleterre pendant son absence* (Rigord, 2006, note 493).

Malgré cet engagement, le roi anglais n'est pas serein de la suite à donner au comportement de Philippe Auguste quant à ses terres en territoires français. C'est dire que Richard accorde peu de crédit à cet engagement de Philippe Auguste. Ce sentiment de doute est révélé par l'auteur des *Grandes Chroniques de France* en ces termes : *lors trespassa en Angleterre au plus hastivement que il pot*¹⁴; *car il dotoit forment que li rois Phelippes ne le feist gaitier et prendre se il s'aprochast de France, pour ce que il*

¹³ Rigord précise plus loin, p. 309, (c.90) que Philippe Auguste célébra Noël à Fontainebleau.

¹⁴ D'après Raoul de Dicet, t. II, p. 114, Richard aurait débarqué à Sandwich le 20 mars 1194 et aurait été à Londres le 23 mars. D'après Roger de Hoveden (t. III, p. 235), Richard-Cœur-de Lion, après, être passé par Cologne et Anvers, se serait embarqué à Swine et aurait débarqué le 13 mars 1194 à Sandwich.

pensoit bien que il s'estoit vers lui meffaiz et que il l'avoit correlié (Les Grandes Chroniques de France, 1930 :218).

Et l'historien français Jean Flori d'ajouter que :

(...) ce départ inquiète Richard Cœur de Lion: Philippe ne va-t-il pas profiter de son absence pour tenter quelque action à l'encontre de ses terres continentales, en Normandie ou en Poitou, malgré la législation ecclésiastique qui interdit toute atteinte à la personne et aux biens des croisés, et malgré les engagements antérieurs pris par ces deux rois sur ce point ? Ne va-t-il pas s'aboucher avec son frère Jean, dont il a appris d'Aliénor, lorsqu'elle est venue à Messine, qu'il avait voulu s'emparer du gouvernement du royaume d'Angleterre ? Richard demande alors à Philippe de conclure à nouveau un nouveau pacte une sorte de pacte de non-agression valable tant qu'il sera en Terre sainte (Jean Flori, 2007:53).

Malgré ces précautions, Philippe Auguste attaque les possessions du roi d'Angleterre quelques années plus tard. C'est dire que Richard a eu raison de douter de la bonne foi du roi de France en le suspectant. Cette suspicion se vérifie à partir de l'année 1193. Au cours de cette année, Philippe Auguste conquiert l'une des possessions anglaises en territoire français : le château de Gisors. L'information est révélée par l'auteur des *Grandes Chroniques de France* en ces termes : « *l'an du Seigneur 1193, la veille des ides d'avril¹⁵, le roi Philippe rassembla armée et prit Gisors ; en peu de temps il ramena sous son pouvoir tout le Vexin normand¹⁶ que*

¹⁵ 12 avril 1193

¹⁶ Le Vexin normand avec sa principale forteresse, Gisors (...) s'étendait entre l'Epte, la Seine, l'Andelle et la forêt de Lyons : il avait constitué la dot de Marguerite puis d'Aelis de France (Baldwin, *Philippe Auguste*, p.42-45 et 52) que Richard n'avait pas épousée. Dès l'annonce de la captivité de Richard, Philippe Auguste s'entend avec

le roi d'Angleterre possédait injustement » (*Les Grandes Chroniques de France*, 1930 : 319). Cette conquête se réalise en absence du roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion retenu prisonnier par Henri VI, l'Empereur germanique après sa capture par Léopold V (1177-1194), duc d'Autriche, cousin de Henri VI. Cette capture de Richard Cœur de Lion est révélée par le chroniqueur des *Grandes Chroniques de France* quand il soutient que :

Li dux Limpols¹⁷ dou pais, qui cosins estoit l'empereor, fesoit toz les chemins gaitier et les trespas por lui prendre. Tant li gaita toutes les voies que il le prist en la maison d'un povre home, chaitive et despote, en la plus prochaine vile d'une cité qui est apelée Viane¹⁸. Tout li toli quanque il avoit. Un mois après, le rendi à l'empereor Henri qui le mist en prison et le garda près d'an et demi (...) (Les Grandes Chroniques de France, 1930: 217-218).

Cet emprisonnement du roi anglais a dû probablement être une conspiration ourdie de connivence avec Philippe Auguste, si l'on en croit le chroniqueur Rigord. Ce dernier fait savoir qu'après la capture suivie de l'emprisonnement du roi anglais, l'empereur Henri VI envoie une lettre au roi de France pour lui signifier son acte. En réponse, Philippe Auguste exhorte ou prie Henri VI « (...) de

son frère Jean Sans Terre qui se rend à Paris en janvier 1193 et, d'après Roger de Hoveden (*Chronica*, t. III, p. 204) cité par Jean Flori, Richard, p.192, « rendit quitte le roi de France de Gisors et de tout le Vexin normand ». Au cours de cette campagne, Philippe Auguste s'empare de Gisors grâce à la trahison de son châtelain, de Neaufles-(...), du Châteauneuf (...) et des principaux châteaux de la frontière de l'Epte, mais aussi, au-delà du Vexin, des villes de Gournay, Aumale et Eu ; mais il échoue devant Rouen (Cartellieri, *Philip II*, t. III, p.45-47 ; Baldwin, *Philippe Auguste*, p.126 ; Gillingham, *Richard I*, p. 240.

¹⁷ Léopold V, duc d'Autriche.

¹⁸ Vienne. Selon Raoul de Dicet, t. II, p.106, Richard Cœur de Lion aurait été pris dans cette ville le 20 décembre 1192.

garder Richard en captivité le plus longtemps possible (Rigord, 2006 : 316). Cette exhortation royale révèle en filigrane la psychologie du roi français dans la suite à réserver aux possessions anglaises en terre française.

Selon le chroniqueur anglais Roger de Hoveden, Philippe Auguste, de mèche avec Jean Sans Terre, le frère de Richard Cœur de Lion, ont souhaité une captivité prolongée du roi d'Angleterre afin d'atteindre leurs objectifs respectifs. Ce chroniqueur le révèle en ces termes :

pendant qu'avaient lieu les tractations relatives à la libération du roi d'Angleterre, des envoyés du roi de France et du comte Jean, frère du roi d'Angleterre, vinrent trouver l'empereur ; ils offrirent à l'empereur cinquante mille marcs d'argent de la part du roi de France et trente mille marcs d'argent de la part du comte Jean à condition qu'il garde le roi d'Angleterre en captivité jusqu'à la Saint-Michel. (Jean Flori, 2007: 58).

Le roi anglais se serait rendu coupable de la violation des « *règles du droit féodal et de l'éthique chevaleresque* (François Neveux, 2005 : 25) dans la mesure où le roi de France Philippe Auguste n'a pu protéger le territoire de son adversaire parti en croisade et aussi n'a pu l'aider à sortir de sa prison.

Cette attitude de Philippe Auguste en dit long sur ses intentions par rapport aux intérêts de Richard en territoire français. On comprend plus tard la conquête de Gisors ainsi que les autres annexions réalisées par Philippe Auguste durant le temps de captivité de Richard Cœur de Lion. Rigord explicite cette attitude du roi de France en affirmant qu' : « *après avoir soumis Gisors et ramené toute la marche*

de Normandie¹⁹ sous son pouvoir, le roi Philippe restitua à Saint-Denis Châteauneuf²⁰, que le roi d'Angleterre Henri, puis son fils Richard, avaient longtemps et injustement gardé par la violence »²¹.

De plus, le chroniqueur (Rigord, 2006 : 319) fait savoir que le roi de France Philippe Auguste ne s'arrête pas là, il va encore étendre ses conquêtes à un espace assez grand. Selon lui, c'est ainsi qu'

au début de février [1194], le roi Philippe rassembla l'armée et pénétra à nouveau en Normandie²² ; il prit la cité d'Evreux, Le Neubourg et le Vaudreuil, soumit bien d'autres places fortes, en détruisit beaucoup, s'empara de nombreux chevaliers et mit le siège devant Rouen²³. [...] Enfin, le saint temps de Carême étant arrivé²⁴, il cessa de faire la guerre.²⁵

¹⁹ Rigord entend par là, le Vexin normand qui formait la marche entre la Normandie et le domaine capétien.

²⁰ Mentionné en 1118 dans la *Vie de Louis VI*, sous le nom de *Mons Fuseoli*, ce lieu prit au XII^e siècle le nom de *Castrum novum* (Château-sur-Epte), Voir Marquis de Blosseville, *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*, Paris, 1877, p. 53. En 1197, l'abbé de Saint-Denis, échangeant ce château avec Thibaud de Garlande contre des droits à Mantes et dans la forêt d'Authie, décrit le château en ces termes : « *Castrum novum Beati Dyonisii quod est in Vulcasion Normanno supra villam que Sanctus Clarus dicitur* » (Recueil des actes, t. II, N°551, p. 101-102). A la fin du XIII^e siècle, les *GCF* traduisent « le Neuf Chastel soz Ethe » (p. 219. Rigord insiste sur cette campagne qui a permis à Saint-Denis de récupérer l'entière possession du prieuré, voir Gillingham, *Richard I*, p. 240, N°66.

²¹ Comme tout le Vexin normand, Château-sur-Epte faisait partie de la dot de Marguerite et d'Aélis de France cité dans Rigord, *Op. cit.*, p. 319.

²² Février 1194. La campagne de Philippe Auguste, antérieure à la libération du roi Richard, est précédée et non pas suivie de l'accord avec Jean Sans Terre, en janvier 1194. C'est en vertu de cet accord que Philippe Auguste commence à prendre possession de ce que Jean lui a concédé en Normandie à l'ouest de la Seine : Evreux, Le Neubourg et Le Vaudreuil, forteresse très importante qui commandait la rive gauche de la Seine. Il laisse Evreux, avec une garnison française, à la garde de Jean sans Terre.

²³ Ce n'est pas lors de cette campagne de février 1194, mais à l'issue de la campagne du printemps 1193 [voir Rigord, *Histoire de Philippe Auguste* chp. 96] que Philippe Auguste a assiégé en vain Rouen. Sur cette campagne, v. Cartellieri, *Philipp II*, t. III, p. 45-47.

²⁴ 23 février 1194.

Quelques mois plus tard, Philippe Auguste remet le couvert en reprenant la guerre dans le but d'achever la conquête de la Normandie. Ce qui lui donnera une grande marge de manoeuvre sur les possessions anglaises en territoire français ; car il ne faudra pas perdre de vue qu'à cette période, la Normandie est, du point de vue politique, rattachée au royaume anglais de 1106 à 1204. Cette reprise de la guerre est mentionnée par (Rigord, 2006 : 325-327) en ces termes :

Trois mois plus tard, le 6 des ides de mai²⁶, le roi Philippe, ayant rassemblé à nouveau l'armée pénétra en Normandie et assiégea Verneuil²⁷; [...], le roi, troublé et enflammé d'une très grande fureur, quitta le siège²⁸, chassa les Normands, ruina de fond en comble cette cité²⁹ et, dans la violence qui l'animait, détruisit même des églises de Dieu³⁰.

²⁵ Ce traité de janvier 1194 a été publié par L. Delisle, *Cartulaire normand de Philippe Auguste, Louis VIII, saint Louis et Philippe le Hardi*, Caen, 1882, N°1055, p. 275 et par Teulet, *Layettes*, t.I, N°412, p. 175. Par ce traité, Jean, se substituant à Richard, cède à Philippe Auguste toute la Normandie à l'est de la Seine (Sauf Rouen) et un certain nombre de places à l'ouest de la Seine (dont Evreux, Le Vaudreuil, Le Neubourg et Verneuil) ainsi que plusieurs villes de la Loire : Tours, Amboise, Montbazou Montrichard et Loches cité dans Rigord, *Histoire de Philippe Auguste...*, p. 323.

²⁶ Le 10 mai 1194. Philippe Auguste cherche à achever, vers le sud, la conquête des places normandes que lui a cédées Jean sans Terre en janvier 1194 ; sur cette campagne de 1194, v. Cartellieri, *Philipp II*, t. III, p. 83 et ss.

²⁷ Verneuil-sur-Avre.

²⁸ D'après Rigord, Philippe Auguste quitte le siège de Verneuil pour aller secourir Evreux. Pour Roger de Hoveden (*Chronica*, t. III, p. 252) et Raoul Diceto (*Ymagines*, t. II, p. 114-115), c'est l'annonce de la prochaine arrivée de Richard qui lui fait lever le siège, le 28 mai, en abandonnant un important butin. Richard Cœur de Lion entre dans Verneuil le 30 mai.

²⁹ Le témoignage de Rigord est confirmé par les historiens anglais, notamment Guillaume de Newburgh (*Historia*, t. II, p. 418), qui mentionne lui aussi, la destruction d'églises.

³⁰ Témoignage confirmé par Guillaume de Newburgh, *loc.cit.* ; Roger de Hoveden, *Chronica*, t. III, p. 252 ; Raoul de Diceto, *Ymagines*, t. II, p. 117 cité dans Rigord, *Histoire de Philippe Auguste...*, p. 325-327.

Cette question de la France anglaise se trouve au cœur de la guerre la plus longue de l'histoire des relations entre le royaume de France et celui d'Angleterre durant le Moyen Âge : la guerre de Cent ans³¹.

2. La guerre de Cent ans : un conflit stratégique

Ce conflit tire ses origines dans la crise successorale ouverte après le décès en 1328, sans progéniture mâle du roi de France Charles IV le Bel, dernier roi directement issu de la dynastie des capétiens. En effet, sa mort fait apparaître trois prétendants qui en principe ont des droits égaux pour accéder à la couronne de France : il s'agit de Philippe, comte de Valois, futur Philippe VI de Valois, d'Edouard III, roi anglais mais duc d'Aquitaine puis de Philippe III d'Evreux ou Philippe de Navarre. Si les deux premiers prétendants acceptent en ruminant leur éviction de la compétition, Philippe d'Evreux s'oppose. Malgré toutes ses tentatives, Philippe d'Evreux n'arrive pas à se hisser sur le trône de France. En définitive, c'est Philippe, comte de Valois, avec le soutien des pairs de France³², qui est choisi comme roi de France.

³¹ « L'expression semble avoir été forgée en France au début des années 1860 ; elle a ensuite été généralement utilisée pour désigner les guerres qui ont opposé la France et l'Angleterre entre 1337 et 1453 » extrait de Claude Gauvard, Alain de Libera et Michel Zink Dir., *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Puf, p. 620.

³² Pour opérer ce choix les pairs de France ont "ressuscité" la loi salique qui stipule que la transmission de la couronne en France ne se fait pas par la descendance des femmes. En appliquant cette loi, les deux autres prétendants se trouvent automatiquement éliminés car descendants directs des femmes : Edouard III est issu directement du mariage d'Edouard II (1284-1327) roi d'Angleterre et d'Isabelle de

C'est dans ce contexte que les rois de France Philippe VI et d'Angleterre Edouard III en 1336-1337 abandonnent leurs projets de croisade. Leur croisade tourne court à cause de leur rivalité en Aquitaine. Cet abandon eut pour effet la confrontation de leurs forces pour les conquêtes et reconquêtes territoriales puis pour la protection de leurs différents royaumes. Il sonne chez eux la remobilisation des forces en vue de la gestion efficace des problèmes qui minent les intérêts respectifs. Chaque royaume regroupe ses combattants pour faire face à toute éventualité militaire. Dans cette opposition, ce qui met le feu aux poudres entre Français et Anglais, est l'annexion de l'Aquitaine en 1337 par le roi de France Philippe VI de Valois. Cette situation fait réagir le roi anglais. Ce dernier se paie le luxe de défier publiquement Philippe VI en se proclamant également roi de France à Gand avec l'accord de ses alliés flamands, soutenu par l'empereur et des potentats allemands.

A partir de cette déclaration de guerre à distance, les relations franco-anglaises entre dans une phase de turbulence avec à la clé leur détérioration. Même si la guerre ne fut pas leur quotidien, elle n'en est pas moins fréquente dans leur rapport de force. En effet, cette guerre enregistre de nombreux rebondissements faits de confrontations directes et indirectes. Elle connaît aussi des périodes d'accalmie

France (1292-1358), quant Philippe d'Evreux, il est le descendant direct de l'union de Louis d'Evreux (1276-1391) et de Marguerite d'Artois (1285-1311).

qui sont les résultats de la conclusion de trêves, de traités de paix.

Cette guerre est un conflit qui exerce la puissance aussi bien politique, militaire et économique des différents royaumes. En attaquant les possessions anglaises en territoires français, le roi de France nourrit dans l'immédiat l'ambition non seulement d'étendre le domaine royal mais en perspective, il veut évincer définitivement la présence ou du moins l'influence anglaise en terres françaises. Or, en réagissant aux attaques françaises, le roi d'Angleterre caresse l'ambition de maintenir ou d'y accroître ses possessions. C'est dire que dans ce conflit, on assiste à des ambitions antithétiques feutrées de sursaut d'orgueil. Cette guerre provoque de lourdes conséquences de part et d'autre. Elle contribue non seulement à éveiller le sentiment national dans les deux camps, mais aussi à renforcer l'autorité et la centralisation monarchique.

CONCLUSION

Au total, les relations franco-anglaises du XII^e au XV^e siècles sont régulées par des confrontations aussi bien directes qu'indirectes. Ces confrontations par moments sont jalonnées de période de paix à la faveur de la signature de trêves et de traités allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations. Ces moments d'accalmie relatifs constituent l'occasion toute trouvée pour une réorganisation de leurs stratégies militaires et

politiques respectives. C'est l'exemple en France du roi Charles VII qui réforme profondément l'outil militaire. Ce roi crée en 1445 « *les compagnies permanentes avec une puissante artillerie de campagne* » (Telliez, 2011 :72). Cette réorganisation tient compte de nouveaux enjeux notamment la sécurité des espaces sous contrôle dans l'expression de la volonté de suprématie royale à cette période assez mouvementée des relations franco-anglaises.

Au demeurant, cette étude a permis de mettre au jour l'antipathie d'un part, entre deux gouvernants et d'autre part, entre deux peuples qui ont acquis au fil du temps, l'un contre l'autre, leur propre identité d'Etats modernes. C'est dire que ces deux royaumes ont été en rivalité constante malgré qu'entre eux, existent des alliances matrimoniales scellées le plus souvent dans le but d'apaiser leurs relations. Ces relations souvent distendues ont contribué par endroit à l'affirmation de l'identité aussi bien politique, culturelle que socio-économique des deux royaumes.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

I. SOURCES

Les Grandes Chroniques de France éd. Jules Viard, 1930, tome VI, Paris, H. Champion, 394 p.

Rigord, 2006, *Histoire de Philippe Auguste*, Editions, traduction et notes sous la direction de Elisabeth

Carpentier, Georges Pon et Yves Chauvin, Paris, Cnrs édition, 499 p.

Beaulieu (Geoffroy de), *Vita et sancta conversatio pia memoriae Ludovici quondam regis Francorum*, dans *recueil des Historiens des Gaules et de la France*, T. XX, 3-27

II. BIBLIOGRAPHIE

A. OUVRAGES DE REFERENCE

Gauvard, Alain de Libera et Michel Zink Dir., 2004, *Dictionnaire du Moyen Age*, Paris, Puf, 1548p.

Le Tourneau, 2005, *les mots du christianisme : catholicisme, protestantisme et orthodoxie*, Paris, Fayard, 742 p.

Touati (F.O.) dir, 2007, *Vocabulaire historique du Moyen Age : occident, Byzance, Islam*), 4^e édition augmentée, Paris, 351 p.

B. OUVRAGES GENERAUX

Dejoux (M), 2014, *Les enquêtes de Saint Louis : gouverner et sauver son âme*, Paris, Puf, 475 p.

Dessi (R.M.), 2005, *Prêcher la paix et discipliner la société : Italie, France, Angleterre (XIIIe-XVe siècle)*, Brepols, 464 p.

Favier (J.), 2016, *Les Plantagenets : origines et destin d'un empire XIe-XVe siècle*, Paris, Tallandier, 960 p.

Flori (J.), 2007, *Philippe Auguste: la naissance de l'Etat monarchique*, Paris, Tallandier, 159 p.

Goff (L. J), *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 2014, 1264 p.

Hélary (X.), 2012, *L'armée du roi de France: la guerre de Saint Louis à Philippe le Bel*, Paris, Perrin, 336 p.

Le Breton (G.), *Continuation de la Vie de Philippe Auguste*, traduit du latin par François

Guizot, édition Paleo, Clermont Ferrand, février 2004, 205 p.

Neveux (F.), 2005, *La Normandie royale (XIIIe- XIVE)*, Editions Ouest France, 555 p.

Recueil des actes, t. I, N°440, p. 528 cité dans Rigord, *Histoire de Philippe Auguste*, note 527, p. 316.

OFFENSTADT (N.), *Faire la paix au Moyen Age : discours et gestes de paix pendant la guerre de Cent Ans*, Paris, Editions Odile Jacob, septembre 2007, 502 p.

Sénac (Ph.), 1983, *L'image de l'autre. L'occident médiéval face à l'islam*, Paris, Flammarion, 193 p.

Telliez (R.), 2011, *Le bas Moyen Âge, en Occident XI^e- XV^e siècle*, Paris , Armand Colin, 143 p.